

SIWEL | AGENCE KABYLE D'INFORMATION

MALI – AZAWAD / VOUS AVEZ DIT ACCORD...« DE PAIX » ?

17/03/2015 - 17:56

AZAWAD (SIWEL) — Le texte en lui-même est très vicieux dans la mesure où les termes choisis sont ambiguïté qui laisse la porte ouverte à toutes les interprétations, chacun pouvant y voir ce qu'il a bien envie d'y voir. Or, le règlement définitif de la question azawadienne nécessite des dispositions claires nettes et précises qui soient un minimum en accord avec les aspirations et les lourds sacrifices auxquels ont consentis les azawadiens. Du reste, le texte a clairement été perçu par les populations comme une arnaque insultante et n'a fait que confirmer que la politique de l'autruche demeure l'unique mode opératoire du gouvernement malien et de l'Algérie, médiateur auto imposé depuis que le Mali fut contraint de négocier avec la résistance de l'Azawad à partir de 1991. Rétrospectivement, de l'avis des principaux concernés, c'est-à-dire des azawadiens eux-mêmes, cet accord est le pire de tous les textes d'accord depuis 1991.



Ainsi, le texte d'accord concocté par Paris, Alger et Bamako n'est rien de moins qu'une souricière de très mauvaise facture tendant à démanteler politiquement les forces combattantes de l'Azawad faute de les battre militairement.

Les déclarations de bonnes intentions et la logorrhée sur des lendemains enchanteurs que

l'accord déverse à chaque paragraphe ne sont que des sortes d'épices destinés à le faire avaler à une population pour que celle-ci ne ressente pas l'arrière-gout amer de ce qu'il cache.

Cet accord reprend des dispositions « copié-collé » de textes de lois ou de décrets sur la décentralisation, qui font sérieux, mais qui n'ont aucune espèce de portée car les vrais textes ne sont ni rédigés, ni adoptés.

Il prévoit une pléthore d'organismes qui sont de nature à faire croire que l'expression du peuple sera réelle et effective ! Mais dans la pratique cela ne servirait qu'à approfondir une

confusion vectrice de conflits intra et inter communautaires. Par ailleurs, il ne dit pas ce qui sera fait des organismes et structures existants qui n'ont jamais fonctionné au sud et encore moins « au nord », c'est-à-dire dans l'Azawad !!!

Enfin, le texte d'accord appelle allégrement la « communauté internationale » à garantir sa bonne application...sans en connaître ni le mandat, ni le type d'engagements concrets... Le texte s'en remet à la bonne volonté, y compris toute la charge de son application, à un Etat malien en faillite et déconfit depuis plusieurs décennies et encore pour plusieurs années... En conclusion, toutes les dispositions incitent à dire qu'il faut signer le texte comme si cette signature était la finalité des négociations et du dialogue.

Un des pièges, très malsain et viciant dans sa forme le texte réside notamment dans la précipitation de la médiation à apposer son paraphe avant que l'une des parties au conflit ne signe... c'est un précédent dans les pratiques de la médiation... La perspective d'un tel acte est bien entendu de jeter le discrédit sur la Coordination des mouvements de l'Azawad qui aura refusé de signer un « accord de paix » tant attendu par tous !!! C'est là, le premier axe de la stratégie d'élimination de la CMA.

Le second axe de stratégie d'élimination de la coordination azawadienne réside dans la pléthore d'organismes et de commissions créés pour suivre l'application de l'accord et au sein desquels la Coordination azawadienne devient très minoritaire.

Le troisième axe de la stratégie consiste à laisser à la discrétion du gouvernement la mise en place de toutes les dispositions du texte, lequel gouvernement, plus tard, rédigera de nombreux textes, y compris constitutionnels, qu'il soumettra aux députés, des textes dont on ne connaît évidemment pas le contenu.

Appelé accord, le texte organise une sorte de délégation de pouvoir en blanc aux autorités maliennes leur conférant toute latitude pour définir, après signature du document, ce que seront exactement les réformes dans leur nature, leur contenu et leur portée.

Voir à titre d'illustration le Titre III "défense et sécurité".

art 17

Cet article ne vise rien d'autre qu'une précaution à installer l'armée malienne partout et d'obtenir la dissolution des forces armées de la Coordination Azawadienne, notamment, à travers des dispositions du type "...examen individuel des « candidatures » par un organisme au sein duquel la Coordination est minoritaire..." au lieu de proposer une intégration d'unités en bloc. Cet article ne vise pas moins que de casser les forces combattantes azawadiennes.

Les auteurs du texte ont consacré plus d'efforts à en faire des astuces rendant illégitimes un nouveau recours aux armes des mouvements ...(donc désarmés) si le gouvernement se comportait mal, que d'imaginer de vrais mécanismes porteurs de paix et de règlement du conflit.

En conclusion, ce texte est le plus confus et le plus flou de tous les accords depuis 1991. Aussi comment croire qu'il soit appliqué alors que les précédents accords qui étaient meilleurs ne l'ont jamais été ?

En plus puisque la CMA ne signera jamais avec les milices, il y aura donc deux accords, celui

signé par le Mali avec ses propres milices, celui à signer par le Mali avec la Coordination Azawadienne, dans un tel cas de figure, qui est réel, comment seront appliqués simultanément les deux accords ?

Enfin, et c'est le plus dangereux, si la Coordination venait à signer le texte dans sa forme actuelle, les azawadiens n'auront plus qu'à le respecter... parce que s'ils reprennent les armes contre le Mali alors la communauté internationale sera juridiquement autorisée à aider à tout point de vue le Mali (comme c'est le cas au Congo actuellement depuis que les FDLR ont accepté d'être désarmé avant de se rendre compte qu'elles ont été trompées).

Alors que si la CMA ne signe pas et le fait savoir pour de bonnes raisons et il y en a, la communauté internationale ne peut officiellement les combattre.

Oui, ne pas signer le texte et dire pourquoi, rester ouvert au dialogue mais se préparer

Un jeune azawadien pas dupe...

aam,

SIWEL 171756 MARS 15

Tags : Algérie, arnaque, Azawad, France, Mali, médiation, MNLA, Touaregs

Source :
<http://www.siwel.info>

© SIWEL | AGENCE KABYLE D'INFORMATION